



# PROFESSEURS DES ÉCOLES

## Le SNALC revendique

**Des salaires décents : parce que nous le valons bien !**

**Une protection et une sécurité effectives : nous refusons d'exercer dans la peur !**

**Une carrière flexible : nous devons avoir plus de latitude !**

**Des conditions d'enseignement acceptables : parce qu'on n'en peut plus !**

**Le bien-être de tous : notre santé physique et mentale n'est pas une option !**

**CE N'EST PLUS  
NÉGOCIABLE.**



**POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT**  
je vote SNALC, je fais voter SNALC  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022



## PROFESSEURS DES ÉCOLES

Le SNALC revendique

### DES SALAIRES DÉCENTS : PARCE QUE NOUS LE VALONS BIEN !

Avant d'envisager de nous faire travailler plus, il faudrait déjà nous payer ce que l'on nous doit et ce, sans contrepartie. Un rattrapage de notre pouvoir d'achat est impératif. Mieux payée, notre profession sera mieux respectée et plus attractive.

- Revaloriser TOUS les échelons de la carrière
- Rémunérer en heures supplémentaires tout dépassement des ORS (dont les 108 heures)
- Payer tout déplacement professionnel pour toute réunion, animation, convocation, avec ordre de mission systématique
- Réviser le système des promotions asservissantes et iniques

### DES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT ACCEPTABLES : PARCE QU'ON N'EN PEUT PLUS !

Les techniques managériales et comptables n'ont rien à faire à l'école.

- Limiter les effectifs dans toutes les classes pour gérer hétérogénéité, difficultés d'enseignement et de transmission des savoirs dans une école attentive à tous les élèves
- Allouer plus de moyens et plus de personnels à la scolarisation des élèves en inclusion : la bienveillance tant rabâchée a créé de trop nombreuses situations de maltraitance scolaire
- Réhabiliter l'enseignement spécialisé avec des enseignants spécialisés ET des établissements spécialisés indispensables
- Faire confiance : mettre un terme à la suspicion, aux intrusions et pressions permanentes (évaluations d'école, coéducation, entraves à la liberté pédagogique)

### UNE PROTECTION ET UNE SÉCURITÉ EFFECTIVES : NOUS REFUSONS D'EXERCER DANS LA PEUR !

Nous devons être accompagnés, défendus, soutenus par notre hiérarchie. Notre institution a le devoir de nous protéger.

- Prendre au sérieux tout appel au secours : élève perturbateur, dangereux, agressions, harcèlement, ...
- Appliquer les textes existants : dépôts de plainte, outrages à agents, une réelle protection fonctionnelle
- En finir avec la présomption de culpabilité : la parole de l'enseignant doit être un préalable irréfutable
- Mettre un terme au « pas de vague » : accompagnement et soutien hiérarchiques

### UNE CARRIÈRE FLEXIBLE : NOUS DEVONS AVOIR PLUS DE LATITUDE !

Les carrières ne sont plus toutes tracées. Nous devons pouvoir facilement évoluer, muter, voire changer d'orientation professionnelle, selon notre situation individuelle.

- Satisfaire plus largement les demandes de disponibilité, temps partiel, congés de formation et ruptures conventionnelles
- Améliorer les passerelles vers d'autres ministères et d'autres fonctions publiques
- Faciliter la mobilité géographique interdépartementale pour éviter démissions et abandons de postes
- Reconnaître la pénibilité psychologique de notre métier : aménager et adapter les fins de carrière et accorder aux PE le départ à la retraite en cours d'année scolaire

### LE BIEN-ÊTRE DE TOUS : NOTRE SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE N'EST PAS UNE OPTION !

La réussite de nos élèves passe par notre bien-être. Nous en avons plus qu'assez des promesses, des déclarations médiatiques hypocrites. Déconsidération, déshumanisation, perte de sens : risques psychosociaux et burn-out se multiplient car nous ne pouvons pallier tous les manques de notre institution.

- Mettre les moyens dans une réelle médecine de prévention
- Respecter nos ORS : 24 heures hebdomadaires + les 108 heures sans dépassement
- Respecter notre vie personnelle et le droit à la déconnexion : instaurer notamment un délai minimal pour toute convocation ou réunion institutionnelle
- En finir avec les abus de tous ordres, ajouts de missions pas forcément éducatives, injonctions changeantes et parfois contradictoires. Nos horaires de travail ne sont pas extensibles, au bon vouloir des parents ou de l'institution.